

# ÉPREUVE DE FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

Moyenne : 9,90 / écart type 4,06

## PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

Le jury tient à préciser qu'il a bien conscience de ne pas être à la recherche de poètes ou de philosophes ni d'experts en littérature comparée. Nous classons les candidats en fonction des qualités nécessaires à de futurs ingénieurs :

- Compréhension précise des textes et des consignes.
- Rigueur de l'analyse et logique des démonstrations.
- Acquisition d'éléments de culture générale autour du thème imposé.
- Aptitude à exploiter de façon pertinente les données du cours.
- Capacité de réflexion personnelle.
- Capacité à restituer une pensée, par écrit, le plus clairement et le plus fidèlement possible.
- Soins de l'expression écrite : syntaxe, ponctuation, orthographe.
- Soins apportés à la présentation.

Certes, ce critère n'est pas déterminant et des copies bien présentées peuvent obtenir une note catastrophique. Cependant, il n'est pas à négliger. L'encre bleue est absolument à proscrire, car elle passe très mal à la numérisation. Les ratures sont le plus possible à éviter. Lorsqu'elles s'imposent, elles doivent être propres et claires, les alinéas doivent correspondre à un changement d'unité de sens, l'introduction doit être séparée du développement, les titres d'œuvres doivent être soulignés et les citations mises entre guillemets : évidences qui semblent pourtant devoir être réitérées. Par ailleurs, beaucoup de copies offrent une graphie minuscule qui ne facilite pas le déchiffrement. Bref, il n'est pas inutile de rappeler, à l'occasion, la nécessité d'écrire lisiblement, proprement, et d'aérer la copie (une ligne sur 2).

Les résultats de cette session 2022 sont légèrement en dessous de ceux de l'année dernière : la moyenne générale finale est de 9,90 contre 10,54 en 2021. Les notes s'échelonnent de 0 à 20. L'écart type est de 4,04.

## REMARQUES GÉNÉRALES

### 1) L'épreuve du résumé

Le texte de Christelle Robert, choisi pour la contraction, n'était certes pas d'une haute qualité littéraire (tel n'était pas son but) et il se répétait un peu, ce qui semble avoir gêné certains candidats. Cependant, les étapes de l'argumentation étaient claires et accessibles. Le propos donnait un éclairage intéressant sur le thème de l'année. L'énonciation, qui opposait l'auteur aux chercheurs, et qui n'a pas toujours été habilement repérée, a permis de distinguer les étudiants capables de rentrer dans le point de vue du texte. Il a donc été assez facile de distinguer des copies excellentes de celles qui ne se posaient pas le problème de distinguer les deux points de vue, l'auteur considérant que les chercheurs négligeaient la parole de l'enfant.

Nous rappelons que le résumé doit être organisé en paragraphes signifiants. De nombreux candidats organisent leur résumé en de trop nombreux paragraphes qui émiettent le texte et ne rendent pas compte de sa progression. D'autres le présentent en un seul bloc, sans tenir compte de la structure de l'argumentation.

## **a) Les idées forces attendues**

L'enfant n'est pas considéré comme un sujet à part entière par les chercheurs (§ 1 à 4) :

1. Souvent les chercheurs reconnaissent que l'enfant est actif dans son développement mais ne considèrent que ses capacités cognitives, non son évolution psychologique. Or cela ne suffit pas pour être un sujet (c'est-à-dire un être pouvant donner du sens à son action, choisir, faire sien le social).
2. Certes reconnu comme acteur dans la société, et ayant des droits, l'enfant reste pourtant un objet de consommation et d'éducation.
3. Ainsi la recherche s'arrête souvent à l'analyse des conditions extérieures de son environnement et à leur amélioration sans prendre en compte sa subjectivité.

La fiabilité de la parole de l'enfant (§ 5 à 8) :

1. Au contraire reconnaître l'enfant comme acteur demande de s'intéresser à ce qu'il pense et exprime.
2. Mais on juge difficile d'accorder du crédit à sa parole qui n'est pas jugée fiable, sa restitution étant souvent négligée dans les recherches.
3. L'enfant est donc un sujet dont on parle mais qui n'est pas vraiment écouté, ce qui ne lui permet pas de se construire.

Les chercheurs doivent prendre en compte la parole de l'enfant (§ 9 à 13) :

1. Or si l'on considère l'enfant comme sujet à part entière, il faut parler avec lui et considérer sa parole comme scientifiquement valable.
2. La psychologie confirme en effet que très tôt, même immature, elle reflète sa réalité (concrète, implicite, affective) et n'est pas plus subjective que celle des adultes, dont on ne doit pas, par souci d'objectivité, privilégier la parole et le point de vue.
3. Pour nous la parole de l'enfant et le sens qu'il donne à ce qu'il vit sont donc nécessaires pour saisir sa différence, sa spécificité, son rôle.

## **b) Les critères de différenciation des candidats**

Les différences se sont jouées sur plusieurs points :

- L'attention à la situation énonciative : rares ont été les candidats capables de mettre en évidence la position de l'auteure par rapport aux autres chercheurs dont elle se démarquait.
- Dans le début du texte original, la distinction claire entre objet et sujet, souvent très mal reformulée.
- La compréhension claire du passage d'où était extraite la citation. Etonnamment, ce passage a souvent été sacrifié. Or il concernait le jugement que l'auteure portait sur l'état de la recherche dans le domaine de l'enfance. Faire l'économie de ces quelques lignes laissait supposer que la thèse n'était pas très bien comprise.
- La qualité de la rédaction : il est d'usage de dire que le résumé ne doit absolument pas reprendre les expressions du texte. Il faut cependant bon sens garder. Sous le prétexte d'une reformulation systématique, les candidats abusent de périphrases plus ou moins obscures, ou de synonymes inappropriés. Certaines formulations ont pu ainsi prêter à contresens. Ce fut le cas dans la restitution du passage sur la méfiance à l'égard de la parole enfantine : le propos, assez fréquemment, confondait encore en cet endroit le regard de l'auteure et les aprioris encore trop ancrés des chercheurs.

- Enfin, il est évident qu'une syntaxe incorrecte, une ponctuation mal maîtrisée sont forcément prises en compte. Une écriture fluide, claire, précise, usant d'un lexique choisi est extrêmement valorisée.

### c) Le comptage des mots

Nous rappelons que les correcteurs vérifient le décompte des mots. Plusieurs candidats perdent ainsi de 1 (le plus souvent) à 2 points, rarement plus mais le cas s'est présenté, soit par négligence dans leur propre décompte, soit par tentative de fraude.

## 2) La dissertation

*Le regard que les auteurs des œuvres au programme portent sur l'enfant prend-il en compte selon vous « sa vie intérieure et son point de vue exprimé au travers de sa parole ? »*

Il faut bien le reconnaître : peu de dissertations ont été réellement convaincantes cette année. Ceci explique d'ailleurs la baisse de la moyenne générale par rapport aux autres années, malgré le choix, de la part du jury de plus de bienveillance pour cet exercice.

Les remarques faites l'année dernière sur les introductions fleuve, bavardes et vides semblent avoir été entendues. Mais, il semble que les candidats soient tombés dans l'excès inverse : rares sont les copies à avoir, avec concision, fait surgir les « problèmes », les paradoxes, les contradictions, les questions. Le travail d'analyse des mots et expressions utilisés a été, en grande majorité, négligé. Nous savons que beaucoup d'étudiants concentrent leurs efforts sur le résumé et n'ont que très peu de temps à consacrer à la dissertation. Mais cela nous a semblé encore plus frappant cette année où très peu de candidats ont pris en compte l'intégralité de l'intitulé. Ainsi, en général, il faut bien l'avouer, le sujet n'a pas été compris et les candidats ont plus que jamais plaqué des plans vus sans doute dans l'année sur la parole confisquée ou non de l'enfant, son imagination, ses actes, ou sur l'autorité des adultes, les différentes conceptions de l'éducation.

Les candidats ont renoncé à toute tentative de définition et d'interrogation. Or, il était essentiel de se demander ce que désignait « sa vie intérieure », de mesurer l'usage du déterminant possessif « sa », et de questionner ce « point de vue » et les signes de sa présence dans les œuvres. Le jury n'a donc rencontré que très rarement la référence à ce que dit Rousseau, par exemple, de la capacité de jugement de l'enfant. Il était nécessaire aussi de distinguer les auteurs et les adultes des œuvres.

Par ailleurs, les différences génériques offertes par les œuvres n'ont que très rarement nourri la réflexion sur ce que les auteurs révèlent de la parole enfantine, la place qu'ils lui accordent, la façon dont ils la retranscrivent, les possibles raisons de sa déformation. De manière étonnante, les candidats se sont rarement intéressés à ce que les œuvres révèlent de l'extrême richesse du monde intérieur de l'enfant. Il semble surprenant que les candidats n'aient que très rarement distingué les statuts très différents des héros, et traité exactement de la même façon, en les mettant sur le même plan, les animaux ou personnages des contes, le modèle philosophique d'Emile, le personnage autobiographique de Wole. Les références empruntées aux ouvrages sont restées très souvent allusives. Soyinka et Perrault étaient les auteurs le plus convoqués, par des exemples qui étaient malheureusement toujours les mêmes. Rousseau est souvent passé pour un philosophe qui ne comprend pas du tout les enfants et n'a que faire de leur point de vue. Rares sont les candidats qui ont su parler de l'éducation négative, notion pourtant centrale dans les deux premiers livres de *L'Emile*, ou encore de la nature et de la dénature, alors que le sujet s'y prêtait puisqu'il s'agissait bien de comprendre comment laisser s'exprimer ce qui est propre à l'enfant. On peut regretter également que les contes n'aient été mentionnés que pour leur trame diégétique, et très peu envisagés dans leur forme ou pour l'intention d'écriture qui les fonde : éduquer l'enfant tout en le rassurant sur sa place dans le monde.

### **a) Les éléments incontournables d'une dissertation de qualité**

- Une présentation des œuvres tenant compte de leur spécificité générique. L'analyse précise des termes de la question proposée et la reformulation de la problématique spécifique du sujet. L'annonce d'un plan clair et respecté dans le développement.
- Un travail construit avec une réflexion logique et progressive dans laquelle les arguments précèdent les exemples traités de façon argumentative et non narrative.
- Une réflexion claire, montrant une connaissance précise des œuvres, et une aptitude à les convoquer avec pertinence.
- Une conclusion retraçant l'évolution de la réflexion et énonçant clairement la réponse donnée à la problématique du sujet.
- Une présentation claire et structurée.

### **3) Le barème**

Le barème est établi selon les critères suivants :

#### Pour le Résumé :

- Compréhension de la structure de l'argumentation.
- Respect de l'énonciation et des idées principales du texte.
- Comptage des mots, orthographe, syntaxe.

#### Pour la dissertation :

- Prise en compte du sujet et capacité à ne pas réciter une question de cours, raconter les œuvres, bifurquer vers des hors-sujet.
- Richesse de l'argumentation.
- Qualité, pertinence, précision des exemples.
- Orthographe et syntaxe.

### **4) L'expression écrite ou de la nécessité de se relire...**

Nous rappelons enfin que la qualité de l'expression est prise en compte dans les critères d'évaluation. La construction des phrases, la ponctuation sont souvent déficientes. Certaines phrases constituent un complément (sans verbe) de la phrase précédente, solution pratique pour ne pas avoir à se pencher sur les modifications syntaxiques nécessaires pour intégrer telle information secondaire, supplémentaire dans une phrase présentant l'information essentielle.

Par ailleurs, nous rappelons que les fautes d'orthographe sont sanctionnées jusqu'à -4 points. La plupart du temps, ces fautes concernent : les accords verbe-sujet, les accords noms-adjectifs, la conjugaison, a/à. Les fautes d'usage sont moins systématiques. Il est indispensable, même si le temps est compté, que tous les candidats prévoient un temps de relecture. L'année doit aussi être l'occasion de s'améliorer en faisant porter son effort sur les points cités. Quelques heures suffisent, qui peuvent s'avérer particulièrement bénéfiques.